

BULLETIN



TAGAST IN IMAWALANE
SAUVEGARDE DES ELEVEURS NOMADES

Bilan de notre projet

Ce dernier numéro de l'année 2015 sera une sorte de bilan : coup d'œil sur le passé et sur l'avenir de notre projet. Nous n'avons pas eu à gérer de très gros chantiers cette année et avons donc pu prendre un peu de recul pour évaluer ce qui a été fait et de quoi sera fait l'avenir.

Maintenir en état

Un fait certain : maintenir en bon état les infrastructures déjà en place et préparer l'avenir est déjà un très gros travail et qui coûte cher.

Deuxième remarque : les conditions de vie des populations nomades ce sont fortement dégradées depuis les grandes sécheresses des années 1973 et 1982. Depuis 2003 elles ont encore empiré ; mais l'élevage nomade reste malgré tout un travail digne, humain ; il est en tout cas préférable aux bidonvilles et à l'émigration vers l'Europe (qui n'en veut plus...) et vers les autres pays d'Afrique (qui n'en peuvent plus). D'où il suit que nous devons aider nos partenaires à rester chez eux.

Maintenir ce qui existe jusqu'à présent, cela signifie pour l'asbl :

- Continuer de payer les 6 instituteurs et une partie du personnel ouvrier.
- Payer une partie de la nourriture des écoliers.

Dans ce numéro

Bilan de notre projet	1
Maintenir en état	1
Les conditions de vie	2
L'insécurité	2
Les migrations	2
Le pays vit au ralenti	3
Ce qu'il faut dire	3
Justement demain	4
Parrainage	4
Remerciements	4
Date à retenir	5
Legs et Dons	6

- Payer la pharmacie scolaire et le matériel scolaire.
- Réparer les bâtiments.

Les maisons en brique crue (magasin, cuisine, maison des instituteurs) doivent être recrépies tous les ans. De plus il faut- tous les jours- faire la chasse aux termites qui mangent le bois des solives. Quand ces bâtiments ne sont pas emportés par des trombes d'eau comme en 2013, il faut les reconstruire tous les 6 ou 7 ans.

Les bâtiments en béton (classes, dortoirs et sanitaires) doivent aussi être entretenus (infiltrations d'eau dues aux vents violents qui déchaussent les points d'attache, etc. Une bonne partie de ces travaux est faite régulièrement par la coopérative, mais il vient un moment où ses moyens ne le lui permettent plus, nous verrons pour quoi.

Les conditions de vie au Sahara

Les conditions de vie au Sahara se détériorent peu à peu. Pourquoi ?

- Le déboisement du Sahel (savane claire qui commence à Tanout et s'étend vers le sud jusqu'au nord du Nigéria) est dû en grande partie aux cultures intensives, totalement inappropriées, introduites par les colonisateurs ; ajoutez à cela le réchauffement du climat : les déserts s'étendent d'année en année et sont de plus en plus déserts, les vents de plus en plus violents compromettent le reboisement. La chaleur amène des animaux indésirables comme les moustiques, vecteurs de paludisme.
- Les éleveurs et leur bétail souffrent de ces changements. Les pâturages sont plus pauvres qu'avant en plantes comestibles. Mal nourris, les animaux se reproduisent de moins en moins ; d'où la pénurie de lait qui était traditionnellement la nourriture de base, et de viande.
- Comment se procurer les biens élémentaires (mil, huile, sel, oignons) si on vend mal des animaux affaiblis ?
- Dans ces conditions la coopérative et son magasin pourraient être d'un grand secours, c'est bien pour cela qu'ils ont été créés. Mais de ce côté non plus, rien n'est facile. Pourquoi ... l'insécurité.

L'insécurité dans toute l'Afrique de l'ouest.

Quand on regarde une carte du Niger, on s'aperçoit qu'il est coincé entre des pays qui font parler d'eux et plutôt pour le pire que pour le meilleur. L'effondrement de la Libye a chassé vers le Niger des dizaines de milliers de réfugiés sans autres ressources que le banditisme.

Tout le monde a encore en mémoire les drames du Mali.

Boko-Haram, venu du nord-Nigéria a ravagé le Cameroun, puis a été repoussé du Tchad et du Niger par les armées nationales ; mais de Niamey à Zinder, tout le Sahel nigérien a tout de même payé cher les intrusions de ces bandits fanatisés.

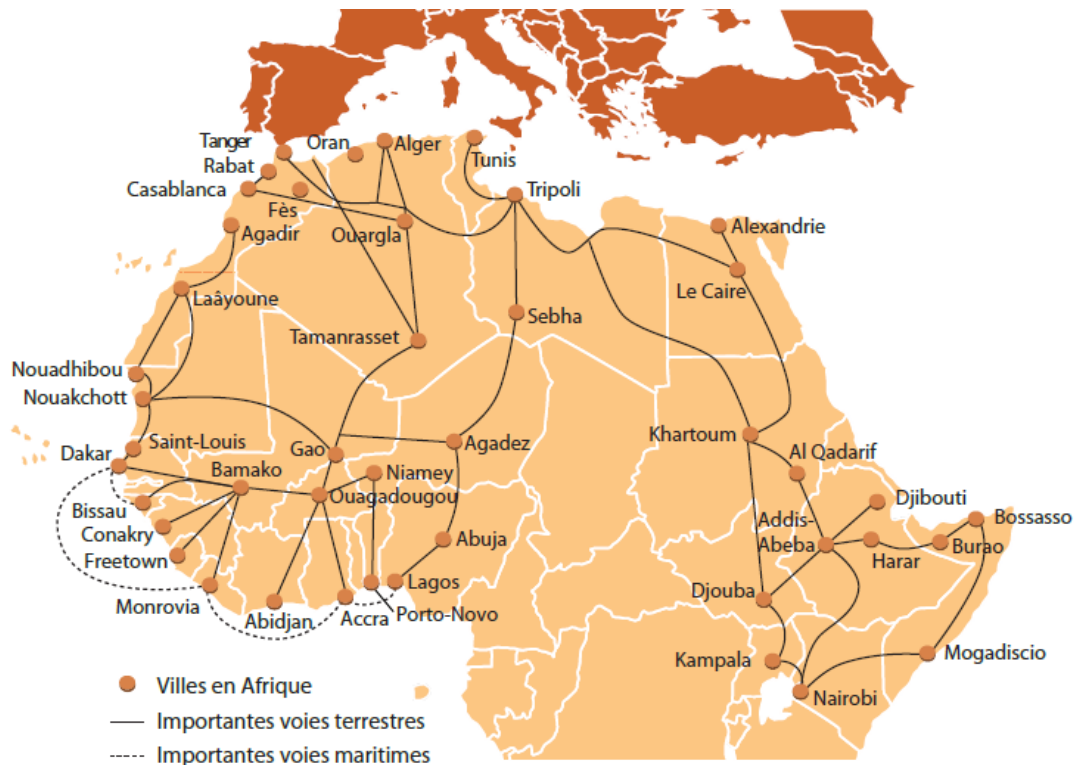
Jusque vers 2010 le bétail de la zone pastorale du Sud-Ténééré se vendait entre autres sur le marché de Tanout où venaient s'approvisionner les riches marchands de Libye et du Nigéria, peuples gros consommateurs de viande. Notre asbl a d'ailleurs contribué indirectement à ce commerce via le fonds communautaire de commercialisation du bétail d'Ib'Dnaza. C'est fini ; l'insécurité des routes empêche les marchands de s'y risquer, même eux et on les comprend. Tout le pays vit au ralenti, plus d'échanges, plus de commerces avec les pays voisins. Ainsi Agadez vivait du tourisme. C'est fini, mais par contre...

Les migrations

C'est à Agadez récemment que convergent les migrants d'Afrique de l'ouest (100 à 120.000 en 2015). Ils viennent surtout du Sénégal, du Mali, de Gambie et tentent de trouver des passeurs pour traverser le Sahara et arriver en Europe. Beaucoup y laissent leur vie.

Cela signifie que le Niger, qui par comparaison avec ses voisins, ne s'en tire pas trop mal, est considéré comme relativement sûr. Mais il est trop pauvre pour pouvoir surveiller ses frontières dont les 2/3 sont désertiques : 1.000 km de frontières avec l'Algérie, 600 km avec la Libye, 1.000 km avec le Nigéria, 600 km avec le Mali. Comme voisinage, il y a mieux.

Un tel afflux de migrants ne peut être géré par un pays pauvre. Aussi l'Europe va-t-elle ouvrir à Agadez un centre d'accueil (c'était l'objet de la Conférence de la Valette du 11 novembre) pour tenter de dissuader les migrants de continuer leur voyage et pour leur trouver un emploi dans leur propre pays.



Source : International Organization for Migration, publication 2015, www.iom.int

Le pays vit au ralenti

Tous ces facteurs d'insécurité font que le pays vit au ralenti : les nomades, isolés et démunis, sont exposés à tous les dangers et ne sont jamais une priorité pour les autorités de l'Etat.

Le magasin créé par l'asbl en 2003 a survécu à bien des difficultés, mais depuis un an l'insécurité l'empêche de fonctionner, si ce n'est pendant la fin de la saison des pluies (de septembre à décembre) quand la mare d'Ib'Dnaza est encore pleine ; il a donc fallu la renflouer pour la toute première fois depuis 12 ans. Ce n'est assurément pas une mauvaise gestion qui en serait la cause, mais la chute des ventes entraînée par l'insécurité des pistes ; les nomades ne se déplacent plus que quand c'est indispensable.

Ce qu'il faut dire...

N'allez pas croire que les constats qui précèdent sont dus à un coup de cafard de l'asbl , c'est parce que 2 choses doivent être dites :

Beaucoup d'autres projets ont disparu dans des circonstances analogues, surtout dans le nord du Niger. Comme il ne nous plaît pas de disparaître, nous devons faire ce qu'il faut.

D'abord un coup de chapeau à notre représentant sur place qui parvient à faire face et à encourager les populations locales.

Ensuite il nous faut encore des fonds pour suppléer au manque à gagner de la coopérative qui a réussi à se maintenir jusqu'ici ; ses revenus diminuent fortement pour les raisons internationales dites plus haut (2 à 3 mois d'activité contre 9 il y a peu d'années), elle a parfois besoin de notre aide. L'autosuffisance reste un but mais à circonstances exceptionnelles, aide exceptionnelle.

Justement, demain

Il nous semble que ces diverses raisons de s'inquiéter nous poussent à chercher plus que jamais des solutions sur place. Qui, mieux que les nomades eux-mêmes pourrait les trouver ?

C'est la raison pour laquelle nous espérons que des enfants de nomades qui feraient des formations diverses grâce à l'école secondaire, pourraient imaginer des solutions au problème de la misère, adaptées à la culture locale.

C'est bien pourquoi nous vous parlons ici du parrainage des enfants qui n'ont pas la chance d'avoir un parent pour les héberger à Tanout.

Parrainage des collégiens

Dans notre bulletin de septembre nous avons indiqué l'essentiel du projet parrainage.

Merci à ceux qui se sont lancés tout de suite dans l'aventure.

Ce que vous savez déjà :

- Chaque parrain communiquera 1 fois par trimestre avec un collégien qui lui donnera des nouvelles de tous les autres (ils sont 7 à présent).
- Le parrain (individuel ou collectif : une classe, un club....) paiera les frais d'école et d'hébergement de son filleul, soit 560 € /an.
- Comme le parrainage est un don fait à l'asbl, Tagast fournit une attestation à joindre à la déclaration fiscale. Cette exonération est de 45%. Ce qui signifie qu'un don de 560 € coûte réellement 308 € au parrain.

Si vous souhaitez plus de renseignements, c'est simple. Vous prenez contact avec Xavier HENRY de FRAHAN (tél : 0476/ 310.790 - mail : xfrahan@gmail.com) qui se fera un plaisir de vous informer.

Il est prévu d'organiser une réunion d'information plus pointue avec les candidats parrains, afin de définir clairement les engagements des uns et des autres.

Remerciements

Le concert donné par « *Le Chœur Florilège* » en novembre au profit de Tagast In Imawalane a été un réel succès. Un très grand **MERCI** à Jacqueline DETROZ qui a mis ses talents de musicienne et son dynamisme au service de notre association.

MERCI également aux choristes et musiciens pour leur merveilleux enthousiasme, sans oublier Serge HENRY de FRAHAN qui a été le trait d'union entre la chorale, les musiciens et nous.



Le programme sortait de l'ordinaire: 3 grandes œuvres de musique religieuse du 18ème siècle.

- Les *Litaniae Lauretanae KV 109* de W.A. Mozart
- Le *Credo pour chœur et cordes RV 592* de A. Vivaldi
- La sonate n°3 en la mineur pour violoncelle et orgue de A. Vivaldi
- La grande Messe avec orgue en mi bémol majeur Hob.XX :4 de J.Haydn.

Un C.D. de ces œuvres rarement jouées a été enregistré à cette occasion et est mis en vente au profit de Tagast In Imawalane.

On pourra se le procurer chez Claudine Tagnon – Avenue du Rond-Point, 8 b – 1330 Rixensart - au prix de 12 € (paiement sur place) ou par envoi postal au prix de 15 € paiement sur notre compte

IBAN : BE 85 1430 7670 7806 - BIC : GE BABEBB Tél : 02/ 652.16.52 - Mail :

claudine.tagnon@gmail.com

Un cadeau de Noël et de Nouvel-An que les vrais mélomanes apprécieront.

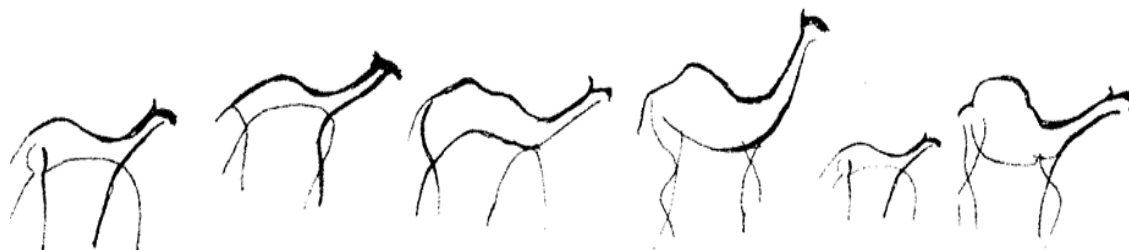
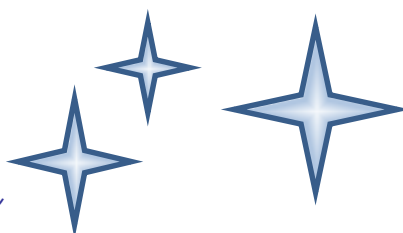
REMERCIEMENTS à tous nos donateurs : sans vous beaucoup de nos projets n'auraient pu être réalisés, merci pour votre aide.

Retenez cette date :

- 5 et 6 mars 2016
- à « Leur Abri », rue du Baillois n°6, 1330 Rixensart (Bourgeois)

Exposition de sculptures en terre cuite, aquarelles, collages et dessins de Cécile Liben. La vente se fera au profit de l'asbl Tagast In Imawalane pour nourrir les 110 enfants (internes) de l'école d'Ib'Dnaza.

*Meilleurs Vœux
de la part de toute l'équipe*



⋮⋮⋮
Claudine

⋈⋈⋈
Xavier

⊙⊙⊙
Cécile

⊙⊙⋈⋈
Ismaghil

⋈⋈
Annie

⋈⋈
Emile

Nous contacter

Responsables en Belgique :

- Xavier Henry de Frahan, Président
(tél 0476/310 790, mail xfrahan@gmail.com)
- Cécile Liben, Administrateur
- Claudine Tagnon, Administrateur
- Emiel Symens, Administrateur
- Annie Soubigou, Administrateur

Siège social : 35 rue des Cailloux – 1330 Rixensart
n° d'entreprise 0860.749.096

Les Legs en duo

Une formule qui peut être intéressante pour tous est le legs en duo : faire de l'asbl Tagast In Imawalane son légataire universel (droit d'enregistrement entre 6,6 % et 25% à Bruxelles; 7% en Wallonie; 8,8 % en Flandre) à charge pour celle-ci de verser une somme déterminée à un autre légataire, nette de droits de succession. Le legs en duo permet de réduire les droits de succession sur l'ensemble de votre succession. Plus le montant légué est important et plus le lien de parenté est éloigné ou inexistant, plus vous avez avantage à reprendre l'asbl dans votre testament. C'est l'asbl Tagast In Imawalane, agréée pour la déductibilité des dons, qui paie les droits de succession des personnes indiquées dans votre testament.

Votre notaire peut vous conseiller pour ce qui regarde le droit et plus précisément vos obligations légales envers vos proches. Mais pour ce qui regarde le choix de l'association à qui vous souhaitez laisser une partie de vos biens, c'est vous qui décidez.

A quoi serviront ces dons ?

L'école primaire d'Ib'Dnaza aura encore besoin de l'aide de l'asbl pendant plusieurs années pour les frais de fonctionnement et pour l'entretien des bâtiments (les vents de sable très violents et les intempéries érodent les murs et les assises). Au collège de Tanout, 13 enfants d'Ib'Dnaza ont commencé leurs études secondaires. Ils en ont pour 4 ans. L'an prochain d'autres enfants feront pareil. Il se peut que bientôt 60, 70 ou 100 enfants doivent être hébergés à Tanout. A nous de trouver la solution et les fonds nécessaires.

Merci de nous y aider.

N° de compte Banque Fintro : IBAN : BE85 1430 7670 7806 – BIC : GE BABEBB
De Tagast In Imawalane à 1330 Rixensart

Tout don de 40€ ou plus, donne droit à une attestation pour l'exonération fiscale

Editeur responsable et siège social : Cécile Liben – 35 rue des Cailloux – 1330 Rixensart

Tagast In Imawalane

35 rue des Cailloux
1330 Rixensart

Décembre 2015 - n° 32
Périodique trimestriel